



**Barème au
1er février
2025**

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires maximum à la charge du vendeur

(Sauf exception prévue expressément au mandat)

Terrain ou maison jusque 49 999 € : forfait 4 000 € TTC

De 50 000 € à 99 999 €	6 000 € TTC
De 100 000 € à 149 999 €	7 500 € TTC
De 150 000 € à 199 999 €	8 500 € TTC
A partir de 200 000 €	5% du prix de vente TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Location à usage d'habitation, honoraires TTC

A la charge du propriétaire bailleur :

- Etat des lieux : 3€/m²
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 6€/m²
- Honoraires d'entremise : 150 € TTC

A la charge du locataire :

- Etat des lieux : 3€/m²
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 6€/m²